

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 octobre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 octobre 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT

Ont donné pouvoir :

Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Florence DUQUESNE

Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Anne ROELANDT

Angélique MOUROCCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE

Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSÉE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20211011-21_03873-DE
Date de télétransmission : 18/10/2021
Date de réception préfecture : 18/10/2021

Absents excusés : Patrick FENOUIL et Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/125 – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau – Acquisition de la parcelle cadastrée CB n° 18 auprès des consorts GOUDIER

La parcelle CB n°18 d'une contenance de 19 022 m² est une parcelle agricole actuellement louée à Monsieur Olivier PELLUET.

Les consorts Goudier (Monsieur François GOUDIER ET Madame Jacqueline GOUDIER) proposent de céder celle-ci à la commune au prix de 14 300 €. Elle est classée au PLU en zone N. Située le long de la Druance, l'acquisition de cette parcelle permettra à terme de développer un cheminement doux le long de la rivière reliant Condé au Château de Pontécoulant.

Madame le Maire précise qu'il s'agit d'un prix de vente de terrain agricole et que cette parcelle pour l'accès dispose d'un droit de passage sur les parcelles voisines.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée CB n°18 au prix de 14 300 € auprès des consorts Goudier (Monsieur François GOUDIER et Madame Jacqueline GOUDIER) avec servitude de passage pour l'accès à la parcelle,
- **DIT** que les frais d'actes, taxes, droits ou honoraires seront à la charge de la commune
- **DÉSIGNE** l'Office notarial de Condé en Normandie pour établir les actes nécessaires
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés ainsi que tous les documents afférents à ces acquisitions

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 11 octobre 2021
Le Maire,
Valérie DESQUESNE

